

Rapport de la Commission de gestion pour l'exercice 2018

Monsieur le Président du Conseil,

Monsieur le Syndic,

Madame et Messieurs les Municipaux,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Communaux,

En préambule, nous rappelons les deux alinéas principaux de l'article 102 du règlement communal bellerin concernant - Les restrictions prévues par l'article 40c LC ne sont pas opposables aux membres des commissions de surveillance dans le cadre de leur mandat de contrôle de la gestion et des comptes, sauf celles qui découlent d'un secret protégé par le droit supérieur.

Sous réserve des restrictions par l'alinéa premier, la Municipalité est tenue de fournir aux commissions de surveillance tous les documents et renseignements nécessaires à l'exercice de leur mandat. Constituent notamment de tels documents ou renseignements :

En Italiques les articles concernant la Commission des Finances

- a) Les comptes communaux, établis conformément aux règles fixées par le Conseil d'Etat selon l'article 93a LC*
- b) Le rapport attestation au sens de l'article 93c LC*
- c) Toutes les pièces comptables de l'exercice écoulé*
- d) Toutes les pièces relatives à la gestion administratives de la Municipalité*
- e) Les extraits de procès-verbaux et les décisions issues de procès-verbaux de la Municipalité*
- f) Tous les renseignements portant sur l'exercice écoulé*
- g) L'interrogation directe des membres de tout dicastère ou service de la Municipalité mais en présence d'une délégation de cette autorité*

La commission composée de Mesdames Christine Blatti Villallon, Marielle Kohli, Nathalie Morex, Judith Warpelin, Messieurs Yves Cosandey, Benjamin Schwab et de la soussignée s'est réunie 10 fois. Sur les 10 séances, 6 commissaires se sont excusés.

La Commission de gestion dite COGES a procédé de la manière suivante : une séance avec la Municipalité incorpore. La séance suivante nous avons défini notre programme et la répartition des rôles de chaque membre comme suit :

Christine Blatti Villallon : - Formation et santé publique - Eliane Desarzens

Marielle Kohli : - Administration générale et finances - Pierre RoCHAT

Nathalie Morex : - Domaines et bâtiment – Jean-François Cossetto

Judith Warpelin : - Sécurité publique – Daniel Hediger

Yves Cosandey : - Urbanisme – Alberto Cherubini

Benjamin Schwab : - Services Industriels – Emmanuel Capancioni

Annelise Cretton : - Travaux et environnements - Pierre-Yves Rapaz

Lors de trois séances nous avons entendu Pierre-Yves Rapaz, Emmanuel Capancioni et Alberto Cherubini, puis Eliane Desarzens, Daniel Hediger, Jean-François Cossetto et enfin le Syndic Pierre Rochat.

Marielle Kohli : - Administration générale et finances - Pierre Rochat

Séance du 27 février 2019 avec la Commission et du 15 mars séance individuelle.

Sujets abordés les années dernières et toujours en suspens

Cahiers des charges

Nous constatons à regret que malgré nos observations N° 2 (rapport de 2016) concernant les cahiers des charges pour les concierges et N° 2 (rapport de 2017) concernant les descriptifs de fonction pour les chefs de services et l'administration, il n'y a pas beaucoup d'avancement, si ce n'est pour les nouveaux engagements au niveau administratif.

Réponse du Syndic :

Bien que chaque employé (e) ou ouvrier (ère) qui est au service de la Commune de Bex connaisse parfaitement le spectre des activités qu'il ou elle est amené (e) à fournir, il est vrai qu'un cahier des charges pour chaque fonction n'a pas encore été établi.

Faute de ressources au secrétariat, cette tâche reste non prioritaire car sa non-exécution n'altère pas le bon fonctionnement des services communaux.

Conventions avec les sociétés

Malgré notre observation N° 3 (rapport de 2017), une seule convention avec le Football Club est signée et une convention est également en cours d'élaboration pour régler les clauses de l'utilisation du DOJO mis à disposition dès le 1^{er} juillet 2019 des sociétés pratiquant les arts martiaux.

Les droits de superficie

L'inventaire exhaustif des DDP est consultable au bureau technique (Mme Véronique Canavese).

Les trois droits dont ni le Registre Foncier, ni la Commune, ne possèdent les actes initiaux sont en phase de régularisation. Il s'agit de :

- a. **Parcelle no 4849** de Louis-Philippe Amiguet, à Bovonne. Suite au refus du Conseil Communal d'acquiescer ce bien, M. Amiguet l'a remis en vente. Cette opération verra la signature d'un nouvel acte.
- b. **Parcelles no 4876 et 4877** de MM Pascal et Stéphane Bourgeois, à Javerne. La vente de ces deux DDP à M. Jérémy Normand est en cours chez Me Jatton et un nouvel acte sera signé à cette occasion.

Sujets abordés cette année

Frais Municipalité

Nous avons contrôlé le compte 101.3060 Indemnisation et remboursement de frais la Municipalité, voici le détail :

-	Forfait représentation selon préavis 2016/07	Fr.	38'800.00
-	Voyage de la Municipalité (soumis AVS)	Fr.	5'000.00
-	Frais de transport	Fr.	4'468.10
-	Divers frais	Fr.	1'848.00
-	Total	Fr.	50'116.10

Jetons de présence des commissions du Conseil et des commissions Municipales

Commissions du Conseil

Dans le compte 100.3003 sont compris les jetons de présence des commissions :

Ordinaires (préavis)

Commissions nommées par le conseil (voir rapport de gestion) de la Municipalité page 5)

Il est à noter que ces frais sont payés selon le tableau récapitulatif donné par la secrétaire du Conseil.

Remarque pour la secrétaire du Conseil :

La commission demande qu'un récapitulatif détaillé soit remis à chaque conseiller pour le contrôle de ses jetons

Commissions municipales

Pour les commissions municipales, c'est plus compliqué, il est impossible de trouver dans les comptes le montant total des jetons de présences de toutes les commissions municipales (voir rapport de gestion de la Municipalité pages 17-18).

En effet, une partie des jetons sont passés dans le **compte 101.3003** et pour plusieurs commissions les jetons sont passés directement dans les comptes attribués, par exemple la ComCu dans le **compte 152.3170.002**.

Voici un tableau complet des répartitions des jetons de ces 5 dernières années

		2014	2015	2016	2017	2018
152.3170.001	Jumelage Tuttlingen	6 672.45	7 212.60	7 462.70	4 240.00	5 775.00
152.3170.002	Culture	4 991.75	1 910.35	1 940.35	1 410.00	4 320.00
170.3563.011	Sportive	5 381.40	6 086.35	5 251.05	6 810.00	5 340.00
420.3003	Urbanisme	300.00	570.00	240.00	420.00	300.00
	Salubrité et contrôle des constructions	5 392.45	5 282.40	5 942.70	8 000.00	14 001.00
500.3003	Scolaire	1 885.00	1 660.00	1 890.00	925.00	1 422.50
101.3003	Stand de tir intercommunal	300.00	270.00	300.00	480.00	420.00
	Grand Marais	1 300.50	1 320.60	1 320.60	1 000.00	210.00
	Prévention jeunesse	630.00	600.00	90.00	0.00	0.00
	Cité de l'Energie	330.00	1 390.40	220.10	120.00	270.00
	Dialogue et requérants d'asile	300.00	430.00	590.00	400.00	400.00
	Transports	210.00	120.00	210.00	145.00	120.00
	Naturalisation	1 570.70	1 501.30	1 607.20	3 978.20	6 243.00
	Consultative Multiculturelle de Bex	240.00	0.00	0.00	0.00	710.00
	Circulation	0.00	145.00	30.00	0.00	0.00
	Déchetterie	0.00	1 170.30	0.00	0.00	0.00
	Ancien stand de Vauvrise	0.00	0.00	0.00	970.00	0.00
	TOTAUX	29 504.25	29 669.30	27 094.70	28 898.20	39 531.50

Question : pourquoi y a-t-il une telle différence pour la commission Salubrité et contrôle des constructions, déjà un saut en 2017 et un grand écart en 2018 ?

La rémunération des professionnels membres de la commission de salubrité qui jusqu'à fin 2017 était basée sur le tarif des commissions municipales a été doublée dès 2018 passant à Fr. 200.00 la demi-journée et Fr. 400.00 la journée complète.

Voici encore un tableau pour les 3 commissions qui ont un budget global pour la gestion complète de leur commission, comprenant les frais d'organisation et les jetons.

		2014	2015	2016	2017	2018
152.3170.001	Jumelage Tuttlingen					
	Jetons	6 672.45	7 212.60	7 462.70	4 240.00	5 775.00
	Montant total du compte	23 330.80	11 468.10	18 874.40	11 625.05	19 794.45
	Pourcentage	28.60	62.90	39.55	36.45	29.15
152.3170.002	Culture					
	Jetons	4 991.75	1 910.35	1 940.35	1 410.00	4 320.00
	Montant total du compte	45 082.70	31 900.70	31 283.25	22 267.78	33 943.00
	Pourcentage	11.05	6.00	6.20	6.35	12.75
170.3563.011	Sportive					
	Jetons	5 381.40	6 086.35	5 251.05	6 810.00	5 340.00
	Montant total du compte	17 659.90	16 874.60	17 325.10	18 150.25	14 733.90
	Pourcentage	30.45	36.05	30.30	37.50	36.25

Il est à noter que pour la commission sport le pourcentage des jetons est élevé en raison de nombreuses heures de présence pour la semaine Dario Cologna et la semaine Bouge.

Il est encore à noter que les frais pour les commissions municipales sont arrêtés au 30 juin, alors que ceux des commissions du Conseil sont arrêtés au 31 décembre, ce qui, par exemple pour la COGES, n'est pas la meilleure des solutions étant donné que la présidence change au 30 juin.

Collège de la Servanne

Voici à ce jour l'état d'avancement des problèmes relevés dans notre rapport de l'année dernière

Problèmes relevés

Barrières escaliers extérieurs (accès cour supérieure) points de rouille déjà présents ?

Etat à ce jour :

Travaux réalisés

Pris en charge par l'entreprise

Jardin cour supérieure, blocs déplacés

Etat à ce jour :

Travaux réalisés

Pris en charge par l'entreprise et l'architecte

Jointes principalement dans les escaliers toujours pas refaits

Etat à ce jour :

Travaux réalisés par l'entreprise Moll SA

Pris en charge par l'entreprise

Escaliers préfabriqués fissurés

Etat à ce jour :

Travaux réalisés

Pris en charge par l'entreprise

Problèmes avec plusieurs poignées (constaté chez Pop&Popa et salle des maîtres) et patères qui tombent (même entreprise)

Etat à ce jour :

Problème toujours en cours

Le remplacement des fixations des patères vient d'être chiffré par l'entreprise Realmétal à Bex. Ces travaux seront exécutés sur le compte de l'entreprise Fournier (qui ne donne plus signe de réponse), par l'intermédiaire de l'avocat du bureau d'architectes Ferrari.

WC handicapé pas terminé

Etat à ce jour :

La grille de sol (manquante) a été installée.

Problème d'ouverture de fenêtre dans bureau Pop&Popa

Etat à ce jour :

L'utilisatrice de ce bureau n'utilise que l'ouverture en imposte et ce mode de fonctionnement lui donne entière satisfaction. Il n'a pas été jugé utile d'apporter des modifications pour permettre une ouverture différente de cette fenêtre.

WC extérieurs : toujours pas indiqués et toujours pas ouverts

Etat à ce jour :

Travaux réalisés

Les frais seront passés dans le compte construction

Bassin dans la zone de sport : toujours pas posé

Etat à ce jour :

Travaux réalisés

Les frais seront passés dans le compte construction

Diverses informations

Nouveau problème : Drainage toiture de la salle de gym

Merci de me dire ce qu'il en est ? L'entreprise concernée doit venir constater le problème lors des prochaines pluies.

Sinistres dus au vent

Endommagement de stores (fragilité des stores relevés dans le rapport de l'année dernière)

Comme vous l'aurez lu dans les comptes, un montant de Fr. 6'143.-- a été payé pour un sinistre dû au vent

Porte d'accès à la salle de gym

Idem ci-dessus pour un montant de Fr. 12'886.30

Il est à noter que pour ce sinistre l'ECA a pris en charge le montant de Fr. 3'484.35

Christine Blatti Villalon : - Formation et santé publique - Eliane Desarzens

Séance du 13 février 2019 et entretien du 21 mai 2019.

Ecoles

La Direction d'Etablissement scolaire a fait un rapport précis de la prévision des effectifs, dont celui par âge et comprenant les élèves de Gryon est intégré au rapport de gestion de la Municipalité.

En 2018 : 1018 élèves. Selon les prévisions démographiques établies par la direction des écoles, la tendance devrait se calmer.

Il y a néanmoins un gros volume au niveau du primaire qui a nécessité, depuis 3 ans, l'ouverture d'une classe supplémentaire au niveau des enfantines (qui ont passé ainsi de 7 à 10 classes).

Plus il y a d'élèves, plus les besoins en classes spéciales augmentent (musique, dessin, informatique, etc.) ce qui a fait germer l'idée d'envisager d'équiper les enfants de tablettes/portables afin de récupérer les locaux actuellement dédiés à l'informatique (3 classes).

Un rapport complémentaire relatif aux infrastructures existantes a été établi et doit être travaillé entre les municipaux concernés (Mme Desarzens, MM. Cossetto et Cherubini), la Direction des écoles et un représentant du canton. Diverses pistes de réflexion sont en cours.

Inventaire des bâtiments EPS Bex :

Inventaire bâtiments EPS Bex									
Etablissement	Nb classes	Salles spéciales	Typologie salles spéciales	Salles dégagement (appui)	Salles de sport	Salles des maîtres	Points forts	Points faibles	Remarques
Carroz	5	0		0	0	1	Ecrans tactiles	Préau Vétusté	Unité PSPS
Foyer	2	0		0	0	0	Espaces intérieurs Extérieurs	Sanitaires Vétusté bâtiment Eloignement	Combles non affectés
L'Alex	3	1	Couture Psychomotricité	1	0	1	Préau Proximité Gde Servanne	Vétusté bâtiment Informatique	En location
Petite Servanne	4	0		0	0	1	Etat général Préau Proximité Gde Servanne		
BAP	5	2	Dessin Science Couture Informatique	0	0	1	Bâtiment qui vieillit bien	Son âge	
Cible	14	1	Couture TM Informatique	2	0	1	Fonctionnel, vieillit bien		Réfectoire
Centre sportif	0			0	3	0			Archives communales Cellules PC - locations
iBât	8	1	Informatique	2	0	1	Moderne	Odeurs	
Grande Servanne	18	2		2	3	1	Neuf Proximité terrains de sports		UAPE Bibliothèque scolaire
	59	14		7	6	7			
<i>Sauf e. ou a.</i>									

Bâtiment Le Carroz

Le Carroz est considéré comme « tampon », il y reste une seule classe disponible.

Le bâtiment souffre d'absence de dégagement (sortie sur parking du bâtiment locatif par exemple) ainsi que du besoin de locaux (4 postes) de l'unité PSPS - Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire. Cette unité dépend du service de l'enseignement spécialisé de l'appui à la formation de l'Etat de Vaud.

Les PSPS sont composés de

- Infirmières scolaires
- Médecins scolaires
- Dentistes scolaires
- Délégués PSPS
- Médiateurs scolaires

Le coût des transports scolaires de Gryon suite entrée en vigueur de Mobilis s'élève à Fr. 864.- par an et par élève (17 élèves en 2018).

Les élèves domiciliés à Vasselin se rendent à St-Maurice et ceux du Domaine du Rhône à Massongex. Selon les conventions signées, les établissements de destination paient les transports scolaires.

Les transports des élèves qui se rendent à l'École de la Transition (ex-OPTI) sont pris en charge par la commune.

Suspens de la Servanne

Réglages détection présence pour lumière hall : réglages en test, mais en bonne voie.

UAPE

L'UAPE compte 65 places à midi (capacité totale 72) au primaire

Accès :

Depuis la rentrée, les éducatrices accompagnent les petits sur tous les sites à l'exception du foyer de l'avenue Biaudet.

Réfectoire scolaire de la Cible

Il frise les 90 enfants du secondaire, ce qui devient problématique. Recherche de solution en cours.

Conseil d'Établissement scolaire

M. Roesler a remplacé Mme Catherine Cosandey – 4 séances par année.

Concierges : pas de modification des effectifs en 2018, le 2e apprenti engagé a renoncé après 2 mois et n'a pas été remplacé.

Chapelle Nagelin

Les nouvelles idées d'utilisation de ces locaux sont les bienvenues... seules 2-3 sociétés l'utilisent en été

Le bâtiment a été chauffé pendant une semaine à fin novembre 2018 pour permettre la confection des couronnes de l'Avant (chauffage minimal)

Suggestion : envisager la promotion de l'utilisation de la chapelle comme galerie d'exposition en faisant appel au mécénat ?

Travaux des commissions

Éléments complémentaires au rapport de gestion de la Municipalité

Commission consultative multiculturelle (CCMB) :

Suit au mécontentement des habitants de deux immeubles sis au Quai du Pont Neuf où de nombreux appartements sont loués à des réfugiés suivis par le CSIR, la commission s'est investie en convoquant l'ensemble des locataires, en présence d'assistants sociaux du CSIR, d'interprètes communautaires, du représentant de l'association Ebène, du répondant de proximité EPOC et des propriétaires

(copropriétaires pour un bâtiment, unique propriétaire pour le second). Les règles de bon voisinage, les points importants des RULV (règles et usages locatifs du canton de Vaud) ainsi que la sécurité/surveillance des enfants ont été rappelés. De même, l'obligation des propriétaires de réaliser un espace dédié aux enfants a été rappelée. Un des deux espaces a été créé pour la PPE. Le propriétaire défaillant doit être relancé.

Jumelage Tuttlingen : 2018 voyait arriver les jubilés suivants

- 40^e jumelage
- 60^e échange scolaire

Les festivités, en cours de préparation avec un comité élargi, seront groupées en juin 2019 avec la fête de la musique et la fête des écoles.

Agrandissement Croc’Pom

L’Etablissement est géré par l’association bellerine pour la Petite enfance (La Passerelle). Sa capacité a été doublée, passant de 22 à 44 places, raison des containers dans le jardin le temps des travaux. Fait partie du dispositif réseau accueil de jour de l’ARASAPE et donc, bénéficie de subventions du canton (fonds accueil jour des enfants) selon la Loi. (RS 211.22) sur l'accueil de jour des enfants. (LAJE/FAJE) du 20 juin 2006 et son règlement d’application.

La FAJE : La Fondation créée en 2006 a la responsabilité de coordonner et de faciliter le développement de l'accueil de jour des enfants de 0 à 12 ans sur le territoire cantonal. A cette fin, elle subventionne les réseaux d'accueil de jour des enfants, lesquels regroupent des structures d'accueil collectif (crèches, garderies, UAPE ou des APEMS) et des structures de coordination de l'accueil familial de jour. Elle dispose de contributions provenant de l’Etat de Vaud, des communes, des entreprises vaudoises et d’un don de la Loterie Romande.

Plus d’informations se trouvent sous faje-vd.ch.

Nathalie Morex : - Domaines et bâtiment – Jean-François Cossetto

Séance le 13 février et entrevue le 19 avril 2019.

Baux d’affermage – Terrains agricoles

La surface totale des terrains est de 588'711 m² (59ha – 39 parcelles).

Tous les baux ont été redistribués majoritairement aux mêmes agriculteurs.

Certains locataires ont pris leur retraite et leurs anciens terrains ont été attribués à de jeunes agriculteurs.

Les baux ont été réajustés (revus à la hausse) selon les tabelles de Prométerre.

Un tableau détaillé des terrains avec les noms des agriculteurs concernés nous a été remis et il peut également être consulté auprès du Greffe.

La Commune étudie la possibilité de mettre les vignes en location et ce, après la Fête des Vignerons 2019.

Correction du Rhône

La surface concernée par la correction du Rhône est de 52'697m² (5ha – 6 parcelles) près du stand de tir des Grandes îles d'Amont.

Cette correction concerne surtout les terrains loués à la Société d'Alpage.

Une négociation avec le comité de Rhône 3 est en cours afin de pouvoir récupérer ailleurs les terrains qui seront perdus.

Baux commerciaux

Les loyers des divers bâtiments communaux loués à des tiers sont fixés depuis plusieurs années.

Il est important de préciser que ceux-ci sont fixés en **fonction du chiffre d'affaire des exploitants**.

Le montant facturé au Refuge de Solalex est de Frs. 45'960.--. Celui-ci sera revu à la hausse après l'installation du nouveau chauffage.

Pont de Nant : Frs. 48'000. -- (bail repris à la famille Berger mais réajusté à la hausse).

Hôtel de Ville : Frs. 43'200. -- Le loyer y compris l'appartement de fonction a été revu à la hausse lors des travaux mais la répartition des charges devrait être revue.

Il est vrai que l'Hôtel de Ville paie moins que Solalex ou Pont de Nant, mais un loyer plus conséquent le conduirait à sa fermeture.

Stand de Vauvrise

Les oppositions ont été levées et les opposants n'ont pas fait recours.

Les travaux vont pouvoir démarrer (fin mars 2019). Il est prévu qu'ils se terminent à fin 2019.

Dojo

Les travaux sont en cours. Ils se termineront à fin juin 2019.

Un dépassement du crédit octroyé est prévu, suit à l'ajout d'une ventilation.

Cependant, une subvention va être attribuée à la Commune. Ainsi, les deux montants vont plus ou moins se compenser.

Collège des Plans

Un préavis devrait nous être soumis prochainement.

Salle Multiculturelle

Un nouveau préavis nous sera également transmis.

Des visites sont réalisées par Messieurs Jean-François Cossetto, Pierre Rochat et Alberto Cherubini pour assimiler les différents types de salles afin de pouvoir réaliser au mieux une salle fonctionnelle pour la Commune.

Bovonne

La remise en état du Chalet (environ Frs. 45'000. --) a été réalisée pour permettre la location aux Municipaux, Conseillers communaux et employés communaux. Ces locations sont plutôt à vocations familiales.

Pont de Nant

Une amélioration de la ventilation a été effectuée (environ Frs. 40'000. --)

Solalex

Mise en conformité du bâtiment (environ Frs. 35'000. --)

- Pose de nouvelles fenêtres dans les WC hommes et dortoir.
- Rénovation du plafond de la chambre froide

- Contrôle électrique
- Pose d'un boiler eau chaude électrique provisoire
- Mise en conformité de l'installation gaz pour la cuisine pour donner suite au contrôle

Marais

Des divers travaux d'entretien ont été effectués afin de maintenir son fragile équilibre et le pré bordant le marais fauché selon des dates bien précises.

De gros arbres tombés ont été évacués mais des petits tas de bois ont été constitués afin de favoriser la faune.

En 2018, des piézomètres (enregistreur du niveau d'eau) ont été posés afin d'analyser la nappe d'eau. Le but étant de voir si celle-ci pouvait être modifiée afin de favoriser la molinaie. Un rapport sera réalisé début 2019 par Madame Kelly Delavy de Pro Natura.

Le curage n'a pas pu être réalisé en 2018, faute de budget.

Une subvention plus conséquente a été demandée afin de pouvoir effectuer les travaux demandés par Pro Natura, dans les années à venir.

Judith Warpelin : - Sécurité publique – Daniel Hediger

Séance le 13 février et entrevue le 23 mars 2019.

EPOC

Le règlement de la police intercommunal est en cours de révision. Pour notre commune, il y a quelques modifications à y apporter, un préavis en 2019 sera proposé pour y adhérer.

Un aspirant a quitté rapidement sa formation à l'école de Police de Savatan, les frais d'écologie n'ont pas été remboursés.

Pour donner suite à cette situation et des diverses mutations, un entretien d'évaluation du personnel pendant sa période d'essai a été renforcée, selon l'art 7 du statut du personnel, et qui détermine les points suivants avec signature des personnes présentes et des RH :

- a) Bilan d'intégration
- b) Connaissances de l'environnement
- c) Compétences métier
- d) Attitudes/comportements
- e) Aptitudes professionnelles
- f) Appréciation générale
- g) Plan de carrière

L'exercice comptable 2018 a mis en avant une diminution de charges de 780'000. --. Ceci est dû à 2 départs, de l'absence maladie longue durée et 1 salaire complet d'économisé (poste qui n'a pas été remplacé). L'amélioration des recettes de Fr. 478'203.85. Vu le bon exercice comptable Fr. 500'000. --

ont été provisionnés pour l'informatique (projet Odyssee). Les frais de fonctionnement sur 3 variantes possibles seront en mains des députés. Une perte de 23'000 francs est toutefois à déplorer.

Un fond de 150'000.-- francs a été créé en 2015 afin de provisionner le projet « SAGA » (achat de tablette, smartphone, pc, écran et serveur pour une vision globale permettant de superviser toutes les patrouilles cantonales). Ces travaux seront agendés par la police cantonale en 2019 pour notre association.

La brigade canine va être dissoute en septembre 2019 à la suite du changement de poste de la personne en charge pour lequel le chien n'aura pas sa place.

Le nouveau responsable manifestation/signalisation et prévention sera en poste à Ollon.

PC

L'organisation régionale de protection civile ORPC a été fondée en 1963 et protège la population de notre district depuis lors.

L'assemblée constitutive du regroupement de communes a eu lieu en 1998 avec les 15 communes composant le district d'Aigle selon le découpage territorial vaudois.

Au 31 décembre 2018, le district d'Aigle a un bassin de population de 45'551 habitants :

- | | |
|---------------------------|--------------------------|
| 1. Aigle 10'134 habitants | 9. Ollon 7'461 |
| 2. Bex 7'757 | 10. Ormont-Dessous 1'121 |
| 3. Chessel 426 | 11. Ormont-Dessus 1'446 |
| 4. Corbeyrier 438 | 12. Rennaz 826 |
| 5. Gryon 1'332 | 13. Roche 1'775 |
| 6. Lavey-Morcles 946 | 14. Villeneuve 5'771 |
| 7. Leysin 3'939 | 15. Yverne 1'066 |
| 8. Noville 1'113 | |

Le Maj Olivier Pittier en est le commandant mais il a peu de marge de manœuvre car il est limité par les moyens à disposition, les contraintes. Ceci lui permet peu d'autonomie dans ses actions. Les organes de conduite communs sont : la police, les sapeurs-pompiers, la santé publique, les services techniques et la protection civile. Le regroupement des communes du district d'Aigle est constitué par l'Assemblée régionale, le Comité directeur, d'une Commission de gestion ainsi que l'Etat-major qui dirige la formation d'intervention et d'appui régional pour un total de 348 personnes de milice et/ou professionnel.

LES MISSIONS :

AIDE A LA CONDUITE

Pour accomplir ses tâches, l'organe de conduite doit disposer d'un personnel rompu aux activités relevant de l'aide à la conduite. La protection civile met à sa disposition pour cela le personnel des services du suivi de la situation, de la télématique, de la protection ABC.

ASSISTANCE

Il s'agit notamment d'accueillir, encadrer, évacuer et assurer un hébergement à des personnes sinistrées qui peuvent également être des personnes à mobilité réduite. L'ORPC du District Aigle peut

en cas d'interventions en situation d'urgence disposer des constructions protégées ou de locaux publics.

PIONNIER

L'appui est le domaine dont l'éventail des tâches est le plus large. Il se charge surtout de missions de soutien au profit des quatre autres organisations partenaires, en particulier lors de sinistres majeurs, de catastrophes en situations d'urgence. Il intervient soit de manière autonome, soit en collaboration avec d'autres éléments. S'agissant de travaux de remise en état, l'exigence posée à l'appui est d'intervenir rapidement, en particulier pour éviter les dommages consécutifs à une inondation, une tempête, une avalanche ou à d'autres sinistres d'origine naturelle.

PROTECTION DES BIENS CULTURELS

Il s'agit de prendre les mesures nécessaires en collaboration avec les institutions culturelles, les personnes privées ainsi que les communes pour créer un inventaire et les plans d'évacuation des biens à protéger dans le district.

LOGISTIQUE

C'est un vaste domaine, les tâches principales sont d'assurer les transports, la subsistance, la comptabilité. D'effectuer l'inventaire, l'entreposage, la maintenance et la mise à disposition du matériel. Mais aussi d'entretenir et exploiter les constructions. Sans eux un exercice ou une intervention serait bien compromis.

Les engagements en 2018 : pour une étape du tour de Romandie, à la Fugue Chablaisienne, ENDURO et divers transports pour l'Académie de Police de Savatan

Les interventions d'urgences :

- 1) Les 4 et 5 janvier sur la Commune de Bex, pour assurer les missions de sécurisation des cours d'eau et de l'éclairage
- 2) Les 22 et 23 janvier à la suite du danger d'avalanche sur la commune d'Ormont Dessus pour soutenir les pompiers et dévier le trafic routier
- 3) Le 18 février pour un engagement sur l'autoroute près du viaduc de Chillon à la suite d'une perte de maîtrise de véhicule

SDIS

Il y a un intérêt général pour assurer un service de piquet en journée et qui va être repensée de manière régionale. Depuis le début 2019, 3 personnes dont essentiellement des concierges qui ont de la disponibilité et engagés aux pompiers, sont engagés pour ce service.

Plan ORCA n'a pas été mobilisé en 2018 dont l'état-major catastrophe est constitué par le syndic et les municipaux.

COMMISSION SPORTIVE

Dynamique et active, Bex - ville sportive, telle est la devise que la commission nous encourage à participer chaque année à la Suisse bouge dans le cadre du programme national pour favoriser l'activité physique et une alimentation saine dans notre commune. Une équipe dynamique s'investit chaque année et reçoit des vacances « adaptées » grâce au génie local pour ne pas augmenter le budget. Le souhait de garder le t-shirt souvenir offert aux personnes ayant participé au minimum à 3

activités est maintenu mais cette commission devrait mieux rémunérer ses membres pour toutes les actions menées tout au long des saisons.

Tableau pour attribution des subventions sport communal

Pour la bonne compréhension il faut préciser que ces chiffres indiqués sont le nombre de jeunes jusqu'à 16 ans

		2016		2017		Budget 2018	
		Prévision	Annoncé	Prévision	Annoncé	Prévision	Annoncé
1	SFEP	108	100	100	72	72	80
2	TC Bex	97	86	86	72	72	73
3	FSG Bex	109	134	134	128	128	140
4	FC Bex	115	117	117	126	126	120
5	CAS Bex	0	25	25	33	33	39
6	Aikido	54	46	46	42	42	40
7	SC Bex	21	34	34	29	29	38
8	Volleyball Bex	0	0	0	0	0	0
9	Karaté	13	0	0	16	16	21
10	Bicross	0	0	61	75	75	62
11	Cyclophile	0	12	12	12	12	10
		517	554	615	605		623
	Total attribué		(50) 27'700		(50) 30'250		(50) 31'150

COMMISSION DE NATURALISATION

La commission s'est réunie une dernière fois en décembre 2018 pour clore les dossiers en cours sous l'ancienne formule et a traité 62 dossiers.

Depuis la mise en vigueur de la nouvelle loi sur les naturalisations, il n'y a eu que 4 demandes mais la commission sera maintenue en cas de nécessité d'évaluer l'intégration communale des demandeurs. Un questionnaire a été fourni au canton sur tout ce qui concerne nos spécificités tant historiques, géographiques, politiques et organisationnelles.

Benjamin Schwab : Services Industriels – Emmanuel Capancioni

Séance du 6 février 2019 et entretien individuel du 11 avril 2019.

STEP

Le contrôle interne effectué a permis de mettre en lumière quelques manquements et il y a eu d'importants problèmes relationnels entre collaborateurs à la STEP.

Grâce à une mutation interne au sein de l'administration communale, les problèmes relationnels entre collaborateurs ont été réglés, laissant place à un tandem dynamique et efficace.

Une incapacité de travail de longue durée de l'un des collaborateurs à la STEP a pris fin, ce qui a permis en fin d'année de retrouver une exploitation adéquate de la STEP.

Sur place, il a été constaté que l'ensemble des rouages nécessaires au bon fonctionnement de la STEP était pris en charge de manière optimale et que les mesures de sécurité avaient été renforcées par la mise en place d'un système d'alarme « homme mort » si la personne concernée n'effectue plus de mouvement pendant deux minutes (cela évite les risques liés à une chute ou à une perte de connaissance – dans de telles situations, l'alarme permettrait l'intervention rapide des secours).

Travaux

S'agissant des travaux de canalisation réalisés sur la Route d'Aigle, ils ont été effectués dans le courant de l'année à l'aide d'une planification spécifique des travaux en question.

Ces travaux ont ainsi été réalisés en « zigzag », c'est-à-dire d'un côté de la chaussée puis ensuite de l'autre côté, profitant des travaux réalisés par des privés ou de l'aménagement des bandes herbeuses présentes aux abords de la route.

Concernant les travaux à Julien Gallet, l'exécution a débuté plus tard que prévu en raison de la mise en place du chantier, l'ensemble des conduites concernées arrivant alors en bas du chemin.

Les travaux ont ainsi commencé le 24 octobre 2018 et ont été suspendus le 20 décembre 2018 ; de nombreux imprévus concernant les canalisations ont été mis à jour durant les travaux.

Au sujet de la source de la Rippaz, la commune d'Ollon a pris à sa charge la remise en état des lieux ainsi que la création d'une zone de biodiversité sise à proximité.

Office du tourisme

La collaboration intercommunale est imposée par le canton (axe I) et concerne les communes de Bex, Gryon, Ollon-Villars et les Diablerets (concernant la commune de Bex, équivalent : 6%).

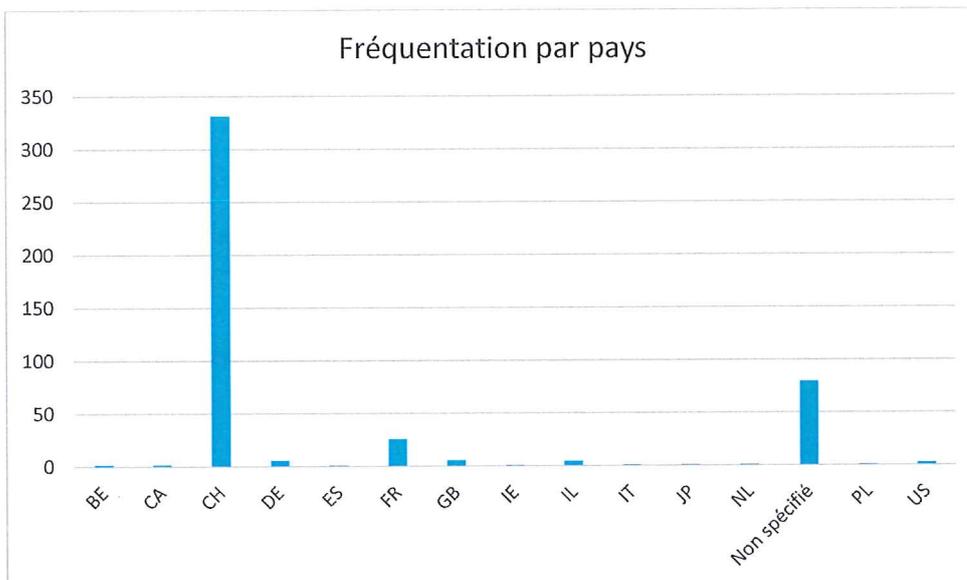
Le nombre de carte « Free Access » acquis au niveau de la commune de Bex atteint 300 à 400 unités.

Concernant les statistiques de passage au Point I, elles sont annexées à la présente.

Il convient de prendre en compte qu'en 2018, il n'y a pas eu la manifestation Bex & Art (en 2017 c'était le cas et l'OT a été ouvert pendant la journée complète sur une durée de trois mois).

Statistiques OT 2018

Nombre de Pays	
Pays	Total
BE	2
CA	2
CH	332
DE	6
ES	1
FR	26
GB	6
IE	1
IL	5
IT	1
JP	1
NL	1
Non spécifié	80
PL	1
US	3



Compte 811.3144 entretien du réseau et des captages

Le détail du compte n'est pas établi sous forme de document, chaque écriture est inscrite pour le montant utilisé ainsi que le créancier du montant en question ; ce sont ces éléments principaux qui apparaissent lors de la consultation du compte.

Cette consultation peut se faire par n'importe quel employé ayant accès au système de données de l'administration communale.

Dans sa version informatique, toutefois, il est possible en sélectionnant une écriture en particulier d'obtenir directement la facture concernée et, par cet intermédiaire, le motif du montant dépensé (en règle générale : prestations commandées ou alors achat de matériel).

Quelques contrôles ponctuels sur l'année 2018 ont permis de constater que ce système regroupait les différents montants présentés de manière conforme à la vérité.

Il y a encore lieu de préciser qu'en fonction des travaux dont il est question l'ECA peut subventionner une partie (non-négligeable) de la réfection du réseau d'eau potable si cela engendre une amélioration sécuritaire et anti-incendie.

Signalisation des rues de la ZI

La systématique présentée se réfère aux différentes parties de la zone industrielle et permet de trouver les différentes entreprises de manière plus rapide et efficace que par le passé.

Une partie des coûts liés à cette signalisation a été prise en charge par les entreprises de la ZI.

Yves Cosandey : - Urbanisme – Alberto Cherubin

Séance du 6 février et entretien individuel du 3 mai 2019.

Gare : état des lieux des études

Les travaux vont se dérouler en trois phases :

Phase 1 Intervenant principal, les CFF

La mise à l'enquête publique étant terminée sans opposition, le projet est en phase d'approbation par l'OFT, les travaux devraient commencer début 2020 et seront articulés de la manière suivante :

- Rehaussement et allongement des quais ;
- Démolition des WC existants et aménagement d'un nouveau passage sous voie, côté de St-Maurice, qui permettra l'accès aux personnes à mobilité réduite ;
- Suppression du passage sous voie actuel.

Phase 2 Intervenant principal, les TPC

Ces travaux sont actuellement en phase d'études, ils devraient être concrétisés en 2021. Les travaux prévus sont :

- Création de quais pour le BVB et les bus en parallèle des voies CFF, selon le même principe constructif que les quais de la gare d'Aigle.

Phase 3 Intervenants commune de Bex, les CFF, les TPC et les services cantonaux concernés.

Cette phase, dont les travaux sont en phase d'étude, se déroule en coordination avec les phases 1 et 2 et a pour but de :

- Gérer les infrastructures techniques ;
- Régler les aménagements de la place et des possibilités de parking ;
- Coordonner les différents moyens de transports, leurs accès sur la place ;
- Coordonner les travaux avec les fonds voisins.

Plan d'affectation communal : avancement des démarches

État des lieux du Plan d'affectation communal (anciennement Plan Général d'Affectation - PGA) afin de se mettre en conformité avec la LAT et le Plan directeur cantonal.

Dans un premier temps, une zone réservée a été votée en décembre 2017 par le Conseil communal. Cette zone réservée gèle temporairement le dépôt de nouvelles demandes de permis de construire sur le territoire des hameaux des Plans et des Posses.

En décembre 2018 a pris fin la première phase d'étude consistant à régler l'affectation des terrains du périmètre hors centre. Le dossier a été envoyé pour l'examen préliminaire auprès du Service du territoire du canton. Durant cette même période ont débuté les études destinées à régler l'affectation des terrains du périmètre centre. Ces études sont effectuées en collaboration avec les communes d'Aigle et d'Ollon dans le cadre des mesures de Chablais Agglo.

Le Plan d'affectation communal devra être soumis dans son entier pour examen préalable auprès du Service du territoire avant la mise à l'enquête publique. L'objectif étant que le Conseil communal soit saisi du Plan d'affectation et de son règlement courant 2021.

Cité de l'énergie

Un nouveau conseiller issu du CREM (Centre de Recherches Energétiques et Municipales) à Martigny a été mandaté pour suivre le dossier et soutenir la commune dans ses démarches. La procédure de re-certification pour les années 2020 – 2023 est en cours.

Une collaboration entre la Commission Cité de l'énergie et la Commission culturelle a été envisagée en vue de mettre sur pied une exposition sur le changement climatique et les conséquences visibles sur notre commune. Les travaux étant à bout touchant, l'exposition aura lieu du 20 septembre au 5 octobre 2019 à la chapelle Nagelin.

Commission culturelle

Durant le 1^{er} semestre 2018, la commission culturelle s'est essentiellement attelée à mettre sur pied la Fête de la musique. Quatre autres manifestations ont été organisées par cette même commission qui, en fin d'année, a planché sur la mise sur pied d'une saison culturelle 2019.

Annelise Cretton : - Travaux et environnement - Pierre-Yves Rapaz

Séance commune le 6 février et séance personnelle le 25 mars 2019.

Les questions et réponses de Pierre-Yves Rapaz sont les suivantes :

Sapins de Noël

Combien de sapins ont été vendus ? Achat Fr. 3'000.--. Recettes 1'600.--. 150 sapins ont été commandés, 120 vendus.

D'où proviennent-ils ? Des Pépinières du Chablais.

Que deviennent-ils ? Les sapins de privés sont brûlés à la SATOM, cependant les invendus sont broyés et remis en forêt.

Suggestion de la COGES : sapin écologique ou service de location : une sapinière a été plantée par les employés communaux, il faudra au moins 5 ans pour que les sapins plantés soient à la hauteur suffisante pour les vendre.

Déchetterie

Peut-on définir le nombre de passages ?

Nombre de passage année 2018

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct.	nov.	déc.
2491	2242	2629	2818	2877	2680	2487	2499	2539	2511	2445	2341

On constate que le plus d'entrées s'effectuent en mai. Les mercredis et samedi sont les plus fréquentés.

Données de la semaine la plus chargée de mai

Mercredi 16 mai	Jeu di 17 mai	Vendredi 18 mai	Samedi 19 mai	Mardi 22 mai	Mercredi 23 mai
127	101	107	168	110	132

Et le pic de mai le samedi 26 avec 191 passages.

Le tonnage du papier est indiqué dans le rapport de Gestion de la Municipalité, 397 tonnes soit 22 tonnes de moins qu'en 2017, on peut ajouter que le ramassage porte à porte une fois par mois se monte à 6 tonnes. Y a-t-il une diminution du tonnage ? la diminution des ordures ménagères est de 64 tonnes, en revanche les objets encombrants et les déchets compostables ont augmenté respectivement de 42 tonnes et de 15 tonnes. Enfin, le verre non trié fait un bon de 40 tonnes comparé à 2017.

Comment sont éliminés les déchets d'entreprises ? les entreprises achètent des plombs pour Fr. 38.50 pour un container de 800 litres. Lorsqu'il est plein il le plombe et la récolte peut se faire.

Enlèvement des ordures ménagères et du verre, poste 450.3188 augmentation de Fr. 49'579.80.

Quelles sont les incidences des nouveaux points de récoltes avec Williger ? Elles sont concluantes, il y a une nette amélioration. Aux Plans c'est toujours propre. Au Châtel, il y a dix containers. Les sacs noirs sont écartés.

Comment les cartes d'accès sont-elles attribuées ? Les cartes sont gérées par le contrôle des habitants.

Travaux

Quels sont les travaux que la Commune a pu réaliser au Chêne indépendamment du Canton ?

Lorsque le canton a débuté les travaux il y a eu de grosses surprises. Le mur s'avère fissuré et les ouvrages de l'armée (estacades) étaient minées et en très mauvais états. Vu l'ampleur des dégâts les travaux ont été stoppés afin de pourvoir à une demande de crédit supplémentaire.

Le verger de Perruex est-il seulement réservé aux habitants du quartier ou à tous les bellerins ? Le verger est privé.

Est-ce que l'on peut nous rappeler les raisons de confier l'entretien de ce verger à une entreprise privée ? c'est une plantation Terre et Nature avec des contraintes spécifiques. Le service Parc et Jardins n'est pas spécialisé dans la taille des arbres et la fauche doit avoir lieu 2 fois par année.

Compte 430.3142 entretien chaussée-ponts-trottoirs-murs etc

Voici un extrait de ce compte qui comporte 240 écritures :

Vidanges et inspections des grilles de routes	Fr. 55'923.00
Sentiers pédestres : privés et frais de réfections	Fr. 31'164.80
Location WC Toi-Toi à Solalex	Fr. 2939.60
Benne balayeuse	Fr. 4'790.50

Réfections des routes par la Commune et les entreprises **Fr. 567'073.63** :

- Grave, déchets inclus transports	Fr. 13'568.90
- Divers entretiens par entreprises, nids de poules, regards, et fissures	Fr. 146'000.00
- Bornes de protection trottoir Colonne	Fr. 16'077.45
- Le Chêne expertise et début des travaux	Fr. 14'697.80
- Pont du Brotzet déduit remboursement de la participation	
- De la Soc d'Alpage et du fond de l'Aide aux montagnards	Fr. 112'395.75
- Cour du collège du Châtel	Fr. 105'541.40
- Caisson Frenières au départ de la rte de la Ruvine	Fr. 3'607.60
- Entretien courant et dégâts dû aux orages à Anzeindaz et au Vallon de Nant	Fr. 29'775.00
- Achats de regards	Fr. 12'551.15
- Parc Ausset avec réfection des plates-bandes (participation de Denner)	Fr. 71'914.85
- Entretien giratoire et parking par des privés	Fr. 9'432.25
- Portail de la Grande Salle	Fr. 10'000.00
- Vidanges de dépotoirs	Fr. 3'107.70
- Achat de peinture et réfection de bancs publics	Fr. 9161.00
- Drapeau clocher pour le 24 janvier, le 4 avril et le 1 ^{er} août	Fr. 3'777.70
- Piste Vita par Plateforme-Jeunesse et piste finlandaise	Fr. 5'501.50
- Divers	Fr. 60'156.70

Le menuisier employé dans le cadre d'une mesure de chômage a été engagé de façon définitive en 2018.

Remarque sur le rapport de gestion de la Municipalité

Nous remercions la Municipalité pour son rapport très complet agrémenté de plusieurs photos.

Page 18, commission Dialogue et Requéants. Monsieur Bernard Conod ne fait plus partie de la Commission. Se référer à la page 24 pour trouver sa composition exacte car cette dernière évolue fréquemment.

Pages 32-35 Bâtiments. La COGES constate avec satisfaction que plusieurs bâtiments ont été mis en conformité électrique et incendie. Malheureusement elle déplore les réparations dues au vandalisme.

Page 45 Formation-Santé Publique. Secteur primaire. Il faut lire : 1 classe de DEP3-6, 12 élèves au lieu de 612. 1 classe de DEP 7-8, 12 élèves au lieu de 812.

Demi- journée de travail

Elle a eu lieu le 16 mai 2019. La Municipalité était accompagnée de Messieurs Christian Bridevaux et Jean-François Rochat Chefs de service.

Tout d'abord nous avons visité la salle du Dojo en voie de finition. La salle est fonctionnelle, vestiaires et douches également. Presque toutes les vitres sont protégées par des grillages. Après le bilan thermique la Municipalité s'est approchée du bureau Intermann Weber qui a proposé un système de ventilation et chauffage pour combler le déficit à 100%. Les utilisateurs n'ont plus qu'à poser leur tatami. Les aménagements extérieurs doivent être finalisés.

Nous sommes partis en direction de la Gryonne pour emprunter le nouveau chemin pédestre créé pour accéder au Bouillet sans passer par la route. D'abord nous avons entendu les explications données par le biologiste Sylvain Dubey qui nous a expliqué les travaux exécutés afin de favoriser la biodiversité. Cette zone a été réalisée à l'endroit du passage de la conduite d'eau de la Commune d'Ollon sur le territoire communal. Ce dernier nous a montré une couleuvre esculape, protégée, ainsi qu'une couleuvre jaune et noire exogène et envahissante qui a colonisé nos régions, cette dernière espèce sera éradiquée au fur et à mesure des captures. Les arbres abattus ont été entassés et ils pourriront sur place. Toute une faune vient s'y réfugier. En compensation de dégâts dus aux travaux de fouille la Commune d'Ollon a participé à hauteur de Fr. 100'000. 00 pour créer cet espace.

Le chemin pédestre réalisé est une collaboration des services forestiers et des travaux de la commune ainsi que des Mines et Salines qui ont financé le portail. Coût des travaux : Fr. 45'000. --. Les Mines de Sel ont participé à hauteur de Fr. 5'000. --(portail)

De retour à Bex nous avons visité les locaux des travaux. Jean-François Rochat nous a expliqué sa comptabilité analytique pour les forêts. Nous avons terminé la soirée par une fondue au réfectoire des travaux. Je remercie le service des travaux et la Municipalité de nous avoir reçu au pied levé, pour le repas. Initialement prévu à l'Arbalessaz nous avons abandonné à la suite de la fermeture de la route des Plans après les gros dégâts subis.

Chaque Commissaire remercie chaleureusement les Municipaux, les chefs de service ainsi que tous les employés pour leur disponibilité et le travail effectué pour le bien de la Commune.

Conclusions

En conclusion de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

Conformément aux dispositions :

De la loi du 28 février 1956 sur les communes(art.93c)

Du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (art 34)

Du règlement du Conseil communal de Bex (art 100)

Le Conseil Communal de Bex :

Ayant pris connaissance du rapport de la commission de gestion ainsi que des comptes 2018 présentés par la Municipalité

Ayant entendu le rapport de la commission des finances

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

Décide

1. D'adopter les comptes annuels de l'exercice arrêtés au 31 décembre 2018 tels que présentés
2. de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion

Bex, le 14 juin 2019

Pour la commission

A. Me. Leide. Lutton.